

Festival des solidarités 2022 - Lyon et Métropole

Une édition renouvelée

Projections
Réunion de lancement
29 mars 2022



L'ancrage territorial : le nouveau cadre

UNE DYNAMIQUE LOCALE :

A Lyon, depuis 2017 **c'est la Maison des solidarités locales et internationales**, avec le concours de la Ville de Lyon et de la Métropole, qui assure la mobilisation, la concertation et la coordination des acteurs associatifs. => **40 associations** participent en moyenne à la construction de la journée de sensibilisation « grand public », organisée à l'Hôtel de Ville de Lyon, en novembre.

Pour RAPPEL, en 2017 : **une démarche de concertation** des acteurs associatifs pour renouveler le format, proposer au public une approche innovante et favoriser une dynamique collective autour du projet

=> une manifestation sur deux jours, organisée à la mi-novembre :

- **une journée à destination des acteurs de solidarités**, organisée par les collectivités
- **une journée de sensibilisation à destination du grand public**, organisée par la Maison des solidarités.

En 2021 : **une démarche de reconfiguration** est impulsée par la Ville de Lyon et suite à trois ateliers de travail, un nouveau format émerge aujourd'hui. **L'édition 2022** se veut déployée sur un territoire plus grand et sur une durée plus longue, avec une Quinzaine décentralisée, un événement collectif à l'Hôtel de Ville et un accueil des scolaires amplifié.

Les parties prenantes

Le projet est soutenu par la Ville et la Métropole de Lyon, dans le cadre de l'appel à projets internationaux. Un coup de pouce est attribué par le CRID, au niveau national.

La dynamique collective locale regroupe environ **40 associations** tous les ans.

Une coordination est assurée par la Maison des solidarités, en concertation avec les deux collectivités :

interface



coordonnateur



porteur de projet et cofinancier



Le travail avec les associations s'inscrit dans **une approche partenariale**, l'évènement étant co-construit avec l'ensemble des associations.

Une **convention** précise nos engagements respectifs et une **adhésion "membre actif"** formalise notre collaboration avec chacune des associations participantes.

Un fonctionnement par **pôle multi-acteurs** => 8 pôles thématiques à ce jour : vivre ensemble, santé, éducation, accueillir et intégrer, économie sociale et solidaire, eau et alimentation, environnement et médias.

En 2022, des évolutions sont prévues dans l'organisation de ce travail. L'adhésion "membre actif" restera en place pour les associations participant à l'évènement collectif à l'Hôtel de Ville.

**4/ Lignes directrices
Festival des solidarités
2022**

**Un format renouvelé, des
évolutions
attendues suite aux ateliers
de reconfiguration**



1/ ECOSYSTÈME /
ACTEURS ASSOCIATIFS

**journée dédiée aux
associations**

2/ GRAND PUBLIC

**événement collectif à Hotel
de Ville**

- une / des journées de sensibilisation en présence de toutes les structures
- action commune, approche "collective"

3/ SCOLAIRES

**journée des scolaires, à
l'Hôtel de Ville**

- accueil d'un public scolaire (primaires et/ ou collèges)
- poursuite possible en classe

la Quinzaine des solidarités

- des actions décentralisées propres à chaque structure, dans le lieu de leur choix
- dans une approche "Mets toi à ma place"

organisée par les collectivités

coordonnés par la Maison des solidarités, avec les associations intéressées

Préparation du Festival des solidarités 2022



Un changement à plusieurs niveaux

- Au niveau du format : plus d'ampleur, plus d'acteurs, d'autres publics à toucher
- Au niveau du rôle de la Maison des solidarités
- Au niveau de la maturité de la démarche collective impulsée il y a 5 ans
- Au niveau interne, à la Maison des solidarités

Une nouvelle organisation à mettre en place



Cette année le travail des pôles gagnera en autonomie, les associations regroupées par **pôle thématique**, prépareront elles mêmes le programme de l'évènement collectif du samedi 3 décembre à l'Hôtel de Ville. Elles se réuniront au sein de chaque pôle thématique entre mai et juin.



L'animation sera assurée par une, voire 2 personnes volontaires parmi les associations du pôle, appelés "**référents de pôles**". En outre, deux réunions de mise en commun sont prévues entre les référents de pôles et l'équipe de la Maison des solidarités à plusieurs reprises; la Maison des solidarités apportera son appui au travail des pôles, en fonction des besoins. Elle fournira les outils nécessaires pour faciliter le suivi du travail de chaque pôle.



Aussi, afin de faciliter le lancement du travail, un **atelier "les outils de la construction collective"** est proposé début mai à toutes les associations participant à l'évènement collectif à l'Hôtel de Ville. Il permettra de démarrer le travail de préparation des animations, et sera animé par Béatrice Perret, qui jusqu'à présent était en charge de l'animation des réunions de préparation des pôles avec les associations.



Deux réunions de mise en commun ou de coordination seront proposées à l'ensemble des associations participant au Festival des Solidarités.

Le Festival des solidarités 2022 : la feuille de route

La quinzaine des solidarités : programme d'animations décentralisé sur le territoire de la Métropole

19 novembre au 4 décembre 2022

- Recensement des animations, suivant une trame fournie par la MSLI
- Mise en cohérence
- Transmission du programme au service comm° des collectivités
- Communication, visibilité assurée par les services communication des collectivités



APPEL A CONTRIBUTIONS :
ouvert de mi-avril
au 1^{er} juillet

L'évènement collectif à l'Hôtel de Ville (grand public)

3 décembre 2022

- Constitution des pôles thématiques avec les associations intéressées
- **Atelier** pour toutes les associations : les outils de la construction collective
- Construction du programme avec les associations
 - Identification des référents
 - Réunions par pôles en autonomie ; réunions entre la MSLI et les référents
 - Réunion de mise en commun avec les associations
- Mise en forme du programme et transmission au service communication par la MSLI
- Réunion de coordination avec l'ensemble des associations
- Logistique, matériel animations, installation ...par la MSLI



INSCRIPTIONS avant le 30 avril

L'accueil du public scolaire à l'Hôtel de Ville

2 décembre 2022

- Contact des écoles : primaires et / ou collèges, en lien avec la collectivité
- Identification des animations proposées, suivant une trame fournie par la MSLI
- Rencontre des enseignants intéressés
- Pédagogie de la visite
- Inscription des classes et organisation logistique



APPEL A CONTRIBUTIONS :
ouvert de mi-avril
au 1^{er} juillet

Prochaines étapes

PREPARATION

Réunion de **lancement** : 29 mars 2022, 17h

Inscription événement collectif : avant le 30 avril

Appel à contributions "Quinzaine" : du 20 avril au 1er juillet

Appel à contributions " Scolaires" : du 20 avril au 1 er juillet

Ateliers ouverts à toutes les associations : les outils de la construction collective : ouvert aux associations inscrites à l'évènement collectif de l'Hôtel de Ville

=> Pour les pôles : vivre ensemble, eau et alimentation, santé, ESS

=> Mardi 3 mai, 9h –13h

=> Pour les pôles : accueillir et intégrer, éducation, environnement, média (?) => Jeudi 5 mai : 13h30 – 17h30

Réunions de **pôles, en autonomie avec les référents de pôles** : mai -juin

=> Point avec les référents : mardi 7 juin, 10h – 11h

Réunion de mise en commun : mardi 28 juin, 17h-19h

=> Point avec les référents : mardi 13 septembre, 14h-15h -> validation du programme avant impression

Rencontre des enseignants, à préciser : début octobre

Préparation de la visites des scolaires : début novembre

Réunion de **coordination, avec l'ensemble des associations** : **jeudi 20 octobre, 17h-19h**

Finalisation préparation / **mise en œuvre par la MSLI** : octobre – novembre

MISE EN ŒUVRE

- **Journée destinée aux acteurs de solidarité : vendredi 18 novembre**
- **Quinzaine des solidarités : du 19 novembre au 4 décembre**
- **Journée des scolaires, à l'Hôtel de Ville : vendredi 2 décembre**
- **Evènement collectif à l'Hôtel de Ville : samedi 3 décembre**

=> Installation des associations
Hôtel de Ville: jeudi 1er décembre
=> Désinstallation : samedi 3 décembre au soir

BILAN ET EVALUATION

Bilan avec les acteurs : décembre 2022 – janvier 2023

Bilan avec les collectivités et projections 2023 : février 2023

RETROPLANNING

mars

lancement



avril

- Inscription événement collectif à l'Hôtel de Ville



- Appel à contributions

mai

- Atelier : les outils pour la construction collective
- Réunions des pôles en autonomie



juin

- Point avec les référents



- Réunion de mise en commun, avec la MSLI



juil

Clôture de l'appel à contributions

- Quinzaine Scolaires

29 mars, 17h

avant le 30 avril



Mardi 3 mai, 9h -13h : vivre ensemble, eau et alimentation, santé, ESS



Jedi 5 mai, 13h30 - 17h30 : accueillir et intégrer, éducation, environnement



Mardi 7 juin, 10h - 11h



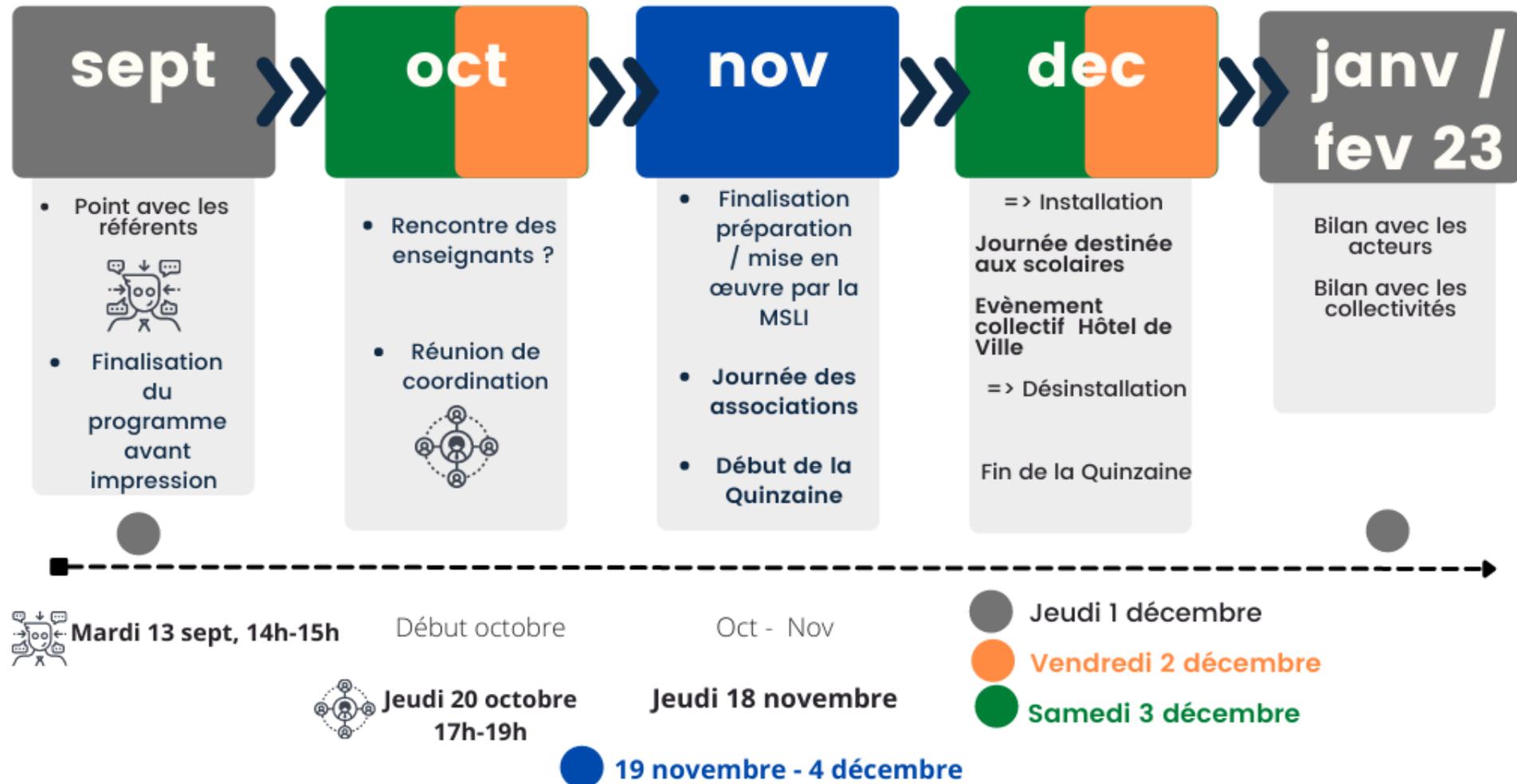
Mardi 28 juin, 17h-19h

avant le 1er juillet



=> Dates à prendre par les pôles

RETROPLANNING



EVENEMENT COLLECTIF à l'Hôtel de Ville

Samedi 3 décembre 2022

Les espaces thématiques

ESPACE

accueillir et intégrer

Citoyen.ne.s engagé.e.s vers une société inclusive.



ESPACE

santé

Prévenir, sensibiliser,
partager partout dans le monde



ESPACE

eau et alimentation

Changeons nos comportements ici
pour un impact là-bas



ESPACE

environnement

L'environnement au cœur de nos vies



EVENEMENT COLLECTIF à l'Hôtel de Ville

Samedi 3 décembre 2022

Les espaces thématiques

ESPACE

éducation

Ensemble vers une éducation pour tou.te.s



ESPACE

vivre ensemble

Partageons nos cultures, construisons la paix, à chacun.n.e son engagement



ESPACE

économie sociale et solidaire

Tou.te.s acteur.trice.s d'une économie au service de l'Homme



ESPACE

médias